délibérations 2012 - 120706 - CR du 6 juilleti

Séance du 6 juillet 2012

L'an deux mil douze, le six juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 25 juin 2012.

Etaient présents : Mme ROUGIER, Mme XIMENEZ, M. VILLEMIANE, M. BOISSIERES, M. FRITSCH,

M. LIAL, Mme FRANCOIS, M. LESSEIGNE

Excusés : Mme AVANZINI, M. BERNEDE, M. LACAZE

Procurations : Mme THOMAS Marie-Thérèse a donné procuration à M. VILLEMIANE

M. CHAUGIER a donné procuration à M. NAUDON

M. DIDIER a donné procuration à Mme ROUGIER

Mme FRANCOIS donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité .

Elle est élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

Délibération Marchés Publics

Délibération Convention avec la CDC

Délibération mise à disposition barnum

Réunion PLU intercommunal

Voirie (travaux 2012)

Informations CDC - Chantiers d'Insertion

Congrès des St-Nazaire

Atelier 104

Marché nocturne et Repas Républicain du 13 juillet 2012

Journée du Patrimoine

Divers :
- Bernadette, Sylvie, Elisa
- Annulation délibération cadeau
- Licence de taxi

Les frères COLLE n'ont pas donné de suite à la recherche d'une salle pour leur répétition mairie de St-Nazaire.

Le feu de la St-Jean s'est bien déroulé avec environ 150 personnes ; prix abordable du repas 8 EUR.

1° - Le Service des Marchés Publics d'Aquitaine demande l'accord du Conseil Municipal pour créer l'inscription sur la plate-forme pour le marché du sol souple de la salle Marcel Duchant avec une adhésion d'un montant de 165 EUR pour l'année 2012. Accord de principe du Conseil Municipal ;

2° - Convention Communauté des Communes du Pays Foyen : Le Président réitère la mise à disposition de locaux, terrains et matériels de la Commune avec signature d'une convention renouvelable tous les ans. Accord du Conseil Municipal

3° - Mise à disposition barnum : La Commune est sollicitée par les administrés pour des demandes de location de ces tentes à l'occasion de manifestations familiales. M. LIAL informe l'équipe des contraintes qu'impliquent cette demande : gardiennage, homologation de structure, assurance. Après concertation , le Conseil Municipal refuse la location occasionnelle aux administrés, et décide de prêter uniquement aux associations communales et aux communes de

la C.D.C. afin de limiter à une zone géographique pour le montage et démontage qui sera effectué uniquement par les employés communaux. Une convention de mise à disposition sera étudiée lors d'une prochaine commission des sports après les travaux du sol de la salle. Ceci permettra de faire aussi les conventions pour le montage de la scène, pour le défibrillateur.

4° - Réunion PLU Intercommunal : Mercredi 18 juillet de 17 h à 18 h 30 avec le cabinet METROPOLIS à la CDC, voire peut-être à la mairie.

5° - Voirie : Les travaux retenus pour l'année 2012 sont la route des noyers, route de St-Nazaire, route des Goulards et lotissement des Pouges. 4 entreprises ont soumissionné. (Bouijaud 49796 EUR - EUROVIA 52888 EUR ETR 55314 EUR - ABTP 55493 EUR) Demander aux entreprises de renégocier leur tarif.

La demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Aide à la Voirie Communale pour la réalisation des travaux sur 2012-2013-2014 s'élève à 32.186 EUR

Les panneaux manquants ont été commandés ainsi que les numéros des habitations. Les habitants du bourg souhaitent également avoir les mêmes plaques pour plus d'uniformité.

6° - Informations C.D.C. :

a/ La **R**épartition du **F**onds de **P**éréquation des **R**essources **I**ntercommunales (FPIC) d'un montant de

79.250 EUR sera conservée par la CDC (suite à délibération du 21 juin 2012) pour des travaux d'investissements.

b/ L'association des Chantiers d'Insertion se plaint de l'attitude de certaines communes car elle se meurt par manque de travail et risque de déposer le bilan. La Commune de St-Avit-St-Nazaire s'est engagé pour faire terminer les travaux du temple. Toutefois si leur réponse n'est pas rapide, nous nous engagerons avec d'autres artisans.

7° - Congrès des St-Nazaire du 31 août au 2 septembre à St-Nazaire d'Aude 2 couples retenus -

M. le Maire et son épouse et qui veut bien les accompagner

8°- Atelier 104 : L'assemblée générale exprime de grosses difficultés financières. Idée de demander une aide financière aux communes hors CDC qui y envoient des adhérents.

9° - Marché nocturne et Repas Républicain du 13 juillet 2012 : La mairie offre l'apéritif rosé pêche + toasts. Les barnums seront installés à la demande de M. MONTEIL pour les grillades et exposants, s'il pleut. La buvette sera tenue par les conseillers municipaux qui se relayeront. L'éclairage sera installé par le Comité des Fêtes avec l'aide des projecteurs des « Ploucs » grâce à Laurent Fritsch. Le groupe retenu CELTIC MUSIK . Rendez-vous à 17 h pour installer.

10° - Journées du Patrimoine des 15 et 16 septembre 2012

11° - DIVERS

- **Repas de quartier** pourrait se faire le 28 septembre salle Marcel Duchant
- **Théâtre** salle Albert Lallier le 29 septembre
- **Bernadette** reprend son activité à plein temps à compter du 20 août 12 h/semaine avec un emploi aménagé, quand à **Sylvie** elle reste sur 10 h/semaine pour le ménage avec pour l'instant un contrat de droit privé. Bernadette pourrait faire l'accueil de la mairie pendant le congé de maternité d'**Elisa.**
- Demande **d'annulation délibération** cadeau de naissance d'un agent par M. le Sous-Préfet. Accord du Conseil Municipal
- **Licence de taxi** demandée par M. CHINOUR. M. le Maire s'est présenté seul, à la Préfecture pour défendre cette demande. Les contrôles de sécurité du véhicule, du chauffeur ...devront être effectués par M. le Maire tous les ans. En cas d'avis défavorable de la commission, le Maire a le dernier mot pour l'installation d'un taxi dans sa Commune.
- **Soliance :** La maison « des Arlandies » sera reprise par la Société H.L.M. Soliance Habitat
- **Ouverture plis Marché Sol Souple :** samedi 7 juillet à 10 h 30 Subventions accordées 21.171 EUR Conseil Général - 21840 EUR D.E.T.R.)
- **Twirling :** Invitation samedi 7 juillet à partir de 20 h salle M. Duchant

- **Compte-rendu** du **Conseil d'école** : départ de 2 instituteurs pour Eymet et Ste-Foy-La-Grande

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h.15.